

Comment associer l'EPS et le FLS ? Comment l'EPS peut-elle favoriser l'accès à la langue française ?

L'EPS est une discipline qui donne une opportunité sans pareille (car liée directement à une pratique et une situation de communication) aux EANA (élèves allophones nouvellement arrivés en France) d'apprendre le français, de le comprendre et de le parler. Elle est intrinsèquement liée à l'enseignement de l'oral.

En EPS, l'accent peut être mis sur l'aspect communicatif des situations d'apprentissage. En effet, suite à l'énoncé des consignes, il est intéressant de faire reformuler des élèves ; d'une part, pour vérifier si cette dernière est comprise, d'autre part, dans un souci d'acquisition de manière fonctionnelle, systématique et plus ludique, du lexique et des structures syntaxiques nécessaires à l'acquisition des savoirs.

C'est dans la compréhension des consignes, dans les échanges issus des situations d'apprentissage et dans les échanges avec les pairs (arbitrage, rôle d'observation, rôle de pareur, de chorégraphe, rôle de juge en danse ou en arts du cirque) que l'accès à la langue française va être favorisé. Il est important, dans ces situations, d'utiliser des phrases simples et complètes.

Parmi les 4 compétences du CECRL (CO/ PO/CE/PE), ce sont essentiellement les **compétences de compréhension orale et de production orale** qui seront dominantes.

Dans le cadre d'un apprentissage linguistique, l'apport du lexique n'est pas suffisant. Il doit être associé à des structures linguistiques. L'apprentissage et l'emploi de ces structures, dans une situation de communication, permettent aux apprenants de s'approprier une langue syntaxiquement correcte. Associées à un lexique varié et adapté, elles sont la base d'exercices structuraux indispensables à l'apprentissage d'une langue. C'est dans la **répétition** qu'elles seront intégrées. Il faut donc veiller à utiliser et faire produire des phrases et non des mots isolés. En cours d'action, verbaliser est une occasion privilégiée pour les élèves de donner du sens à leur phrase. Ils manipulent dans une situation réelle des structures syntaxiques et du vocabulaire adaptés. Pour cela, l'enseignant doit être exigeant et demander aux élèves des phrases complètes du type « Est-ce que je peux prendre le javelot s'il vous plaît Monsieur ? » et non « Le javelot ? ».

Ainsi des habiletés de coordination motrice se construisent en parallèle d'habiletés syntaxiques.

L'objectif langagier est souvent de décrire une action simple au présent en utilisant si possible des indicateurs spatiaux. En outre, cela permet aussi aux EANA de revoir la conjugaison de verbes d'action au présent.

Par exemple :

- *Je/ Tu/ Vous/ Ils/ Elles... cours/ courez/ courent autour/ dans + déterminant + nom. (Tu cours autour du terrain).*
- *Je/ Tu/ Vous/ Ils/ Elles... passe/ passes/ passez/ passent sur le côté/ derrière/ devant...*
- *Je/ Tu/ Vous/ Ils/ Elles lance/ lances/ lancez/ lancent dans/ en face.*
- *Je/ Tu/ Vous/ Ils/ Elles tourne/ tournes/ tournez/ tournent + déterminant + nom. (Vous tournez les poignets pour vous échauffer, le cou...*

Il est aussi possible de travailler la substantivation, qui consiste à **transformer en nom** (ou substantif) un verbe.

Par exemple :

- *Courir : la course*
- *Transformer : la transformation*
- *Intervenir : l'intervention*
- *Accélérer : l'accélération*
- *Chausser : la chaussure*
- *Ecorcher : l'écorchure*
- *Persévérer : la persévérance*
- *Surveiller : la surveillance*
- *Démarrer : le démarrage*
- *Glisser : la glissade/ le glissement*
- *Assouplir : l'assouplissement*

Etc...

L'enseignant montre ce qu'il faut faire et emploie la structure linguistique idoine. Le **ton** doit être calme et posé ; le **débit** lent et distinct ; la **prononciation et l'articulation** doivent être claires. Certains phonèmes du français n'existant pas dans d'autres langues, il faut donc les découvrir, les identifier et les rendre signifiants. Ensuite, il convient de faire répéter à chaque élève la phrase consigne en lui demandant de joindre le geste à la parole.

La mise en place de rituels de fonctionnement avec répétition de structures linguistiques et emploi d'un lexique adapté est incontournable. Ce rituel pourra être mis en place dans un travail de routine d'échauffement en début de séance, lors du bilan de la leçon ou lors de phase de bilan intermédiaire (durant lequel l'enseignant pourra interroger les élèves sur leurs réussites, sur leurs échecs pour faire émerger des

critères de réalisation) afin d'associer un moment précis avec un vocabulaire précis pour être meilleure source d'intégration. L'acquisition du vocabulaire et des structures linguistiques utilisés par les élèves peut faire l'objet d'une évaluation en production et en compréhension orale dans une situation de transfert par exemple.

Ainsi l'apprentissage de la langue française et l'apprentissage moteur deviennent interdépendants. L'enseignant d'EPS enseigne la langue française à l'aide des pratiques corporelles. Les EANA acquièrent ainsi des structures syntaxiques correctes qui sont aussi communes aux autres disciplines.

Nonobstant, tout ne peut être travaillé en EPS. Il s'agit d'effectuer des choix en fonction du niveau de maîtrise de la langue des élèves, du temps consacré au cycle d'apprentissage, des structures langagières et du lexique indispensables à la réussite des élèves dans l'APSA (activité physique, sportive et artistique) support. Les compétences motrices attendues peuvent être en décalage avec les compétences langagières. Il serait regrettable que ces problèmes linguistiques soient un frein à de futurs apprentissages moteurs. En outre, le fonctionnement fréquent en binôme ou petits groupes permet et incite même la communication verbale, alors autant profiter de ce cadre pour des apprentissages mixtes, moteurs et linguistiques.

S'il était nécessaire de le rappeler, l'EPS trouve toute sa place et sa légitimité dans l'enseignement du français aux élèves relevant de FLS.

Annexe lexicale :

L'EPS est ainsi une discipline qui permet d'aborder de nombreux domaines lexicaux :

- **L'anatomie du corps humain ;**
- **La motricité : mouvements, actions (ramper, marcher sur la pointe des pieds, s'accroupir...) ;**
- **La culture sportive : en référence aux activités sportives et artistiques individuelles ou collectives supports d'enseignement ;**
- **Les jeux ;**
- **Les loisirs ;**
- **Les espaces d'évolution intérieurs ou extérieurs ... (nature, gymnase, stade...).**

...

Anne CHAROY
Professeur référent FLS/ FLSCO collègue C. Le Lorrain, Nancy
Formatrice CASNAV 2nd degré